

Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais



Phase 2 :
« Elaboration du diagnostic partagé »
Cahier de la concertation n°1
Juin 2013

Sommaire

Préambule	3
Introduction des ateliers thématiques.....	4
Compte-rendu atelier « Développement économique et agriculture ».....	6
Compte-rendu atelier « Environnement et aménagement »	15
Compte-rendu atelier « Cadre de vie et services à la population »	26
Compte-rendu atelier « Culture, loisirs, tourisme et patrimoine »	33

Préambule

Qu'est-ce qu'un « Cahier de la concertation » ?

Le Cahier de la concertation de la phase 2 de l'Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, consacrée à la **réalisation d'un diagnostic partagé** du territoire, a pour vocation de **compiler l'ensemble des contributions** des élus, partenaires et acteurs locaux recueillies durant les 4 ateliers de concertation organisés. Pour rappel, le calendrier de ces ateliers thématiques de concertation était le suivant :

- 14 juin 2013 à 9h : « Développement économique et agriculture »
- 14 juin 2013 à 9h : « Environnement et aménagement »
- 14 juin 2013 à 14h : « Cadre de vie et services à la population »
- 14 juin 2013 à 14h : « Culture, loisirs, tourisme et patrimoine »

Le Cahier de la concertation permet :

- de **rendre compte** aux élus, partenaires et acteurs locaux de l'ensemble des contributions qui ont été faites au cours des ateliers ;
- de **prendre connaissance** des travaux des autres ateliers thématiques de concertation et des résultats du partage du pré-diagnostic du territoire du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais ;
- d'**enrichir le processus de décision** des élus du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais autour de l'Agenda 21 et de leur permettre une connaissance plus fine du territoire et des attentes des élus, partenaires et acteurs locaux.

Comment est-il organisé ?

Le cahier de la concertation est divisé en plusieurs parties :

- **Une introduction rappelant :**
 - les **objectifs** des réunions organisées
 - les **définitions** du développement durable et de l'Agenda 21
 - le **calendrier** de la mission Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
 - le **rôle des élus, partenaires et acteurs locaux** dans la démarche.
- **Pour chaque réunion thématique, un compte rendu reprenant :**
 - les **remarques, compléments et corrections** formulées par les participants sur le pré-diagnostic
 - sur la base de l'ensemble de ces différents éléments, le **regard des participants sur les enjeux du territoire au regard du développement durable pour l'avenir du Pays** au sujet des thèmes traités au cours de la réunion

Introduction des ateliers thématiques

Objectifs des ateliers thématiques

- Faire un rappel sur les définitions du développement durable et d'un Agenda 21 afin de **partager un vocabulaire commun**
- Présenter le **déroulement de l'Agenda 21** du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais et le rôle des élus, partenaires et acteurs locaux dans ce projet
- **Partager le travail de pré-diagnostic** effectué par le bureau d'études
- **Recueillir les remarques, compléments ou corrections** des participants sur le pré-diagnostic
- **Réfléchir ensemble aux enjeux du territoire** au regard du développement durable

Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais et votre rôle

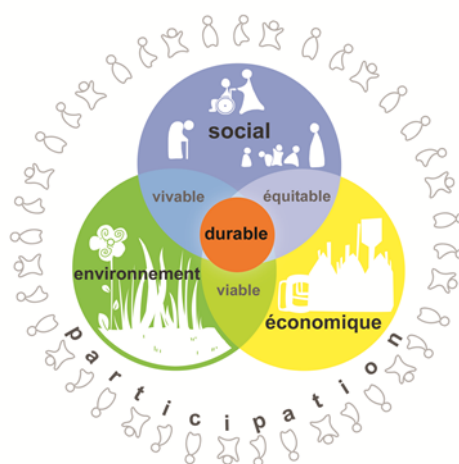
Qu'est-ce que le développement durable ?

Le **social** : l'éducation pour tous, égalité homme/femme, prendre en compte le handicap...

L'**environnement** : préserver les milieux naturels, les ressources en eau, trier ses déchets...

L'**économie** : créer des activités et développer des emplois grâce à la formation...

Tout en faisant **participer** les habitants et les acteurs du territoire : donner son avis, faire part de ses idées...



C'est une question de bon sens !

Le cadre de référence du Ministère de l'Ecologie vise 5 finalités pour un développement durable :

- ⇒ La lutte contre le changement climatique
- ⇒ La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- ⇒ La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- ⇒ L'épanouissement des êtres humains et qualité de vie
- ⇒ Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Nom : Agenda 21

⇒ Agir, faire pour le 21^{ème} siècle

Prospectif : Projet de territoire pour l'avenir

Age : court, moyen et long terme

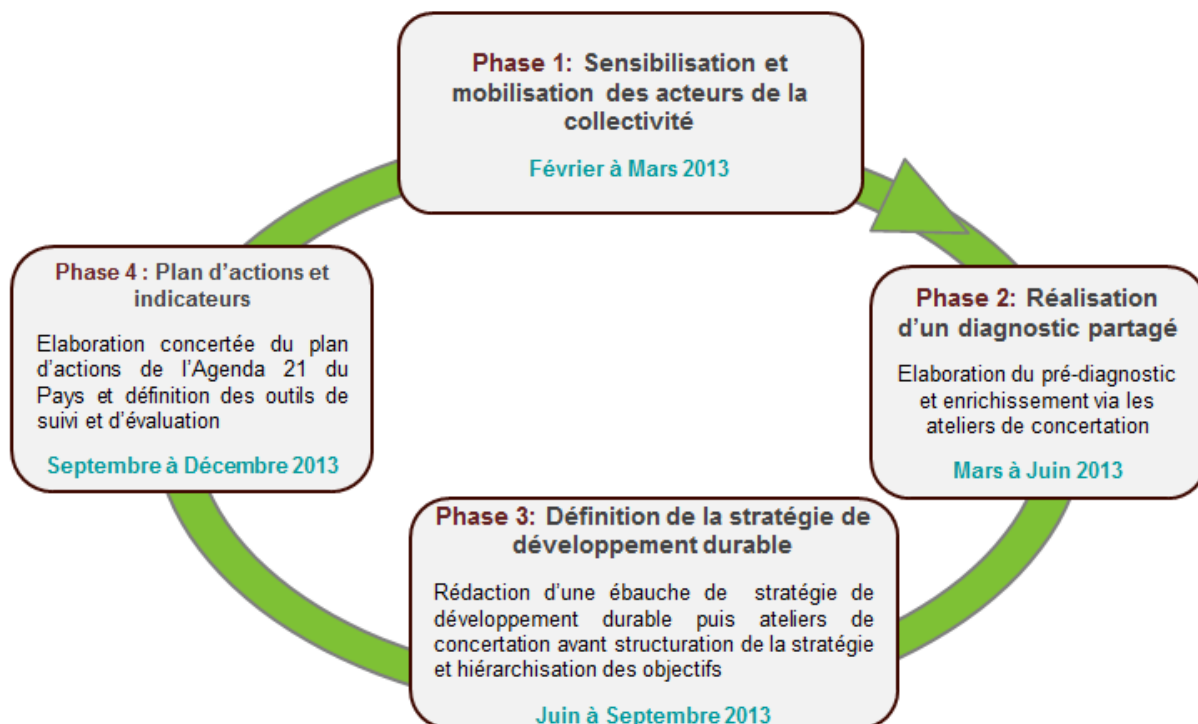
Signes particuliers :

- ⇒ Outil de **mise en cohérence des politiques territoriales au regard du développement durable**
- ⇒ **Programme d'actions** de développement durable
- ⇒ Mise en place d'une **dynamique d'information et de sensibilisation** (réunions, manifestations,...)
- ⇒ Définition d'un **dispositif de suivi-évaluation** des projets avec mise en place d'indicateurs
- ⇒ **Démarche partenariale et participative** impliquant la mobilisation des partenaires, des acteurs locaux (associations, entreprises,...), des habitants, etc.

Le cadre officiel des Agendas 21

Il n'existe pas de modèle unique d'Agenda 21. Chaque Agenda 21 doit répondre aux caractéristiques propres du territoire qui l'élabore et le met en œuvre. Cependant, pour guider et aider les collectivités, la France a élaboré un cadre de référence pour l'action des territoires appelé : « **Cadre de référence pour les Projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux** » et mis en place un dispositif d'appel à reconnaissance.

Calendrier de la mission Agenda 21 pour le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais



Compte-rendu atelier « Développement économique et agriculture »

Mardi 14 Juin 2013 – 9 h



Crédit photo : Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Remarques, compléments et corrections formulées par les participants sur le pré-diagnostic pour la thématique « développement économique et agriculture »

FICHE EMPLOI - FORMATION	
<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Des dispositifs régionaux et départementaux d'accompagnement vers l'emploi et la formation. Les dispositifs concernant la formation peuvent être renforcés pour les demandeurs d'emploi. • Une Mission Locale à Pithiviers et ses antennes sur le territoire pour l'accompagnement des jeunes • Une stabilisation voire une hausse des emplois sur la zone d'emploi de Pithiviers après une période de baisse. Les participants ne sont pas en accord avec cette proposition. La fermeture de différentes entreprises comme Cargo Van, STECO, Doux ne permettent pas de parler de hausse des emplois sur la zone d'emploi de Pithiviers. • Une forte proportion d'emplois stables. La stabilité peut être liée à un manque de développement économique. « On reste dans son emploi faute de mieux ». Il serait peut-être plus judicieux de la placer en faiblesse. Interrogation des participants sur la proportion de CDD et de CDI. • Une volonté du secteur économique de se rapprocher des structures d'accompagnement • Une couveuse d'entreprises • Une pépinière d'entreprises portée par la CCI du Loiret, financée en partie et soutenue par les Communautés de Communes (en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de structures d'accompagnement localisées sur le territoire. Les structures d'accompagnement des demandeurs d'emploi sont suffisantes mais il manque une offre de formation continue pour les salariés. • Des niveaux de salaires disparates et de fortes inégalités salariales entre hommes et femmes. Ce constat peut effectivement être fait sur les postes de direction et d'encadrement mais il est faux sur les emplois peu qualifiés. • Une population peu diplômée. Cela peut évoluer avec l'installation des nouvelles populations. • Un indice de concentration d'emplois relativement faible • Un manque d'attractivité du territoire (les entreprises ne s'installent pas ou peu sur le territoire) • Un taux de chômage fort. Une partie des participants ne sont pas d'accord entre eux ; pour certains le taux de chômage est dans la moyenne départementale et régionale mais pour d'autres il reste fort quand même. • La présence d'un seul CFA (Bellegarde) • Un manque de formation post-bac (seulement 2 BTS) • Des problèmes de transport • Des difficultés d'accès au logement adapté aux familles • Un manque de concertation entre les chambres consulaires. Certains participants ne sont pas d'accord avec cette affirmation (voir l'exemple de « Cultivons l'avenir du Pithiverais ») • Une incohérence entre offres/demandes d'emploi • Des formations proposées pas assez adaptées aux besoins des entreprises
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Un secteur tertiaire en développement • Une augmentation du taux d'activité (demande de précision de la part des participants) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de chômage en augmentation chez les jeunes et les seniors • Fermeture des entreprises

<ul style="list-style-type: none">• Les communautés de Communes membres du Pays sont dynamiques en matière d'accompagnement et d'information pour l'emploi• Un service public pour l'emploi (SPEL)• Existence d'offres d'emploi non pourvues (du fait de formations non adaptées)	<ul style="list-style-type: none">• « Migration » des publics les plus qualifiés vers les territoires frontaliers (en raison d'un manque d'attractivité) et vers les territoires où ils ont suivi leur formation• Difficulté de fixer les jeunes qualifiés sur le territoire (vont vers Etampes /Fontainebleau/Orléans...)• Incohérence des politiques de l'emploi des différentes Communautés de communes
---	--

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

- ⇒ **Accompagner les jeunes et les seniors** vers l'emploi
- ⇒ **Former les jeunes et les adultes** (et adapter les formations aux besoins des entreprises locales)
- ⇒ **Rendre le territoire attractif** pour s'assurer le retour des jeunes après formation ou diplôme à l'extérieur du territoire
- ⇒ Améliorer « l'attractivité » de l'entreprise
- ⇒ Créer une synergie et une complémentarité entre tous les acteurs économiques
- ⇒ Développer une politique de logement et de transport adaptée
- ⇒ **Réduire les inégalités salariales** entre hommes et femmes. (Ce n'est pas la priorité pour le territoire)

FICHE INDUSTRIE, L'ARTISANAT, COMMERCE et ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une économie diversifiée (prépondérance des services mais maintien d'activités de production importantes) tout en ayant des domaines de spécialisation (imprimerie, agroalimentaire, chimie fine...) • La présence de plusieurs marchés dynamiques sur le territoire (mais inégalement répartis). Les participants précisent que cela dépend du marché dont on parle : alimentaire ou industriel ? L'affirmation est fautive en ce qui concerne l'économie liée à l'agriculture et agroalimentaire • Un travail sur les tournées alimentaires dans le cadre de la seconde ORAC du Pays avec la CMA • Une prise en compte de l'ESS sur le territoire : plusieurs structures et un forum annuel. Il n'y a plus de forum annuel ESS depuis 2011, d'où un risque de tourner en rond. • Une bonne couverture des réseaux internet et de téléphonie pouvant être le socle du développement de services liés aux TIC. Il est nécessaire de faire attention à la formulation de cet atout. La couverture des réseaux internet, Haut-débit, fibre n'est pas très bonne sur tout le territoire. Il est préférable de passer ce constat en faiblesse. • Une bonne structuration des chefs d'entreprise dans le secteur de Pithiviers avec des associations de chefs d'entreprises : réseau MSP, UDEL groupement du Pithiverais, BNI, Entreprendre entre Plaine et forêt, DEP, Cultivons l'avenir du Pithiverais,... 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard du dynamisme et de renouveau attendu suite à la nouvelle infrastructure qu'est l'A19 (Politique de tarification de Vinci Autoroute à revoir) • L'affaiblissement des centres villes et la fragilité du commerce de proximité au profit des supermarchés des pôles principaux > Menaces entre les supermarchés : Leclerc + Intermarché à Malesherbes. • Des unions commerciales ayant peu de moyens et qui connaissent des difficultés dans le management. • Le manque d'une véritable structuration des chefs d'entreprises dans le secteur de Pithiviers • Des nouveaux secteurs commerciaux en périphérie mais peu reliés par les dessertes TC et chemins doux • Idem pour les nouvelles zones d'activités : forte dépendance à la voiture • Manque d'attractivité et d'implantation d'entreprises • Ignorance du territoire par l'ADEL • Aucune prospection connue et coordonnée au niveau du Pays pour aller chercher des entreprises, des commerces, des enseignes actuellement implantés sur les départements limitrophes. Il serait nécessaire de réaliser un état des lieux des besoins du territoire.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'une couveuse d'entreprise, d'une pépinière d'entreprises et d'un centre d'affaires sur le territoire • Des unions commerciales sur lesquelles s'appuyer pour valoriser le commerce local (UCIAP > renouvellement du bureau, UCAM > l'association est en sommeil, Union Commerciale Puisseaux > toujours existante) • Deux ORAC réalisées sur le territoire (attention cependant à la menace de la fin des fonds FISAC) 	<ul style="list-style-type: none"> • La perte de dynamisme des pôles secondaires • La fin des fonds FISAC • La lourdeur des procédures administratives pour l'installation d'entreprises

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Proximité du plateau de Saclay (qui sature)• Développement économique du territoire avec l'arrivée de l'A19 et le projet du Grand Paris (même si des participants font remarquer que le Pays ne fait pas partie de la zone de projet du Grand Paris). | |
|--|--|

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT, COMMERCE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ⇒ **Renforcer le commerce de proximité**, les centres-bourgs et maintenir les pôles secondaires
- ⇒ Renforcer l'**attractivité économique** du territoire
- ⇒ Fédérer les **unions commerciales** pour une **valorisation de l'ensemble** du commerce local
- ⇒ Poursuivre les **initiatives propices à la connaissance et au développement de l'économie sociale et solidaire**.
- ⇒ **Développer les TIC** pour renforcer l'attractivité du territoire
- ⇒ Développer l'**animation économique** : *Coordination des différents acteurs économiques (ADEL, Asso entreprises, chambres consulaires, Région,...)*

FICHE AGRICULTURE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un CFA et d'un lycée agricole sur le territoire • Une agriculture dynamique, une activité de transformation présente sur le territoire qui permet des emplois directs et induits (agroalimentaire) • Quelques structures de circuits-courts en développement avec une augmentation de la fréquentation du réseau « Bienvenue à la ferme » • Développement d'une agriculture raisonnée et d'une agriculture biologique sur le territoire • La présence d'un centre d'expérimentation : ARVALIS • Des responsables professionnels très impliqués, associés aux autres acteurs économiques du Pithiverais réunis au sein de l'association « Cultivons l'Avenir du Pithiverais » ce qui favorise l'émergence de projets innovants sur les énergies renouvelables (projet de méthanisation,...) • Des productions de qualité destinées à l'alimentation humaine (céréales, blés améliorants, betteraves, malt > marché de niche) • Des sols et des produits de qualité • Une politique en faveur de la biodiversité • Une agriculture consciente des efforts à faire en matière d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Une agriculture assez peu diversifiée mais quelques cultures spécialisées (luzerne, oignons, pommes de terres, orge, betteraves,...) • Un développement lent du maraîchage biologique mais un bon développement de l'agriculture biologique pour les grandes cultures • Des impacts négatifs de l'agriculture intensive conventionnelle sur la qualité de l'eau et la biodiversité (fort taux de nitrates) • Méconnaissance du milieu « élevage bovins et volailles » • Insuffisance des circuits courts • « Mauvaise image » de l'agriculture : un secteur qui mériterait d'être valorisé auprès du grand public
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Deux pôles d'excellence rurale (Moulin de Châtillon et SIDESUP bois énergie) • Des unions commerciales sur lesquelles s'appuyer pour valoriser le commerce local (ce point concerne plus l'artisanat et le commerce que l'agriculture. Les unions commerciales ne sont pas adaptées à l'offre agricole actuelle). • Une capacité d'adaptation des acteurs (moteurs et leaders) • Le SCoT limite l'extension de l'urbanisation et préserve le foncier agricole • Evolution des mentalités liée à la formation des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Un danger d'appauvrissement des sols • Une perte de compétitivité des productions • Des restrictions sur l'irrigation • Manque de repreneurs des exploitations agricoles (augmentation des surfaces des exploitations qui rend plus difficile la reprise) • La réduction des surfaces agricoles et le risque d'enclaver les sièges d'exploitations par l'urbanisation (avec la proximité de la région parisienne).

<ul style="list-style-type: none">• Profiter de l'atout de notre territoire pour développer des emplois et donc de se rapprocher des structures d'accompagnement.	<ul style="list-style-type: none">• Renouvellement des leaders, mobilisation des jeunes• Faible pérennité des unions commerciales (au sens de groupements)
---	---

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'AGRICULTURE

- ⇒ Poursuivre la sensibilisation des agriculteurs à l'intérêt d'une **agriculture raisonnée** et donner les outils pour la conversion
- ⇒ Développer la **veille sur la qualité des sols** et les impacts des produits phytosanitaires sur la biodiversité et la santé
- ⇒ Maintenir une **diversité dans les cultures**
- ⇒ Développer les réseaux interprofessionnels > renforcer l'association « Cultivons l'avenir en Pithiverais »
- ⇒ Soutenir les initiatives propices au développement des **circuits courts**, développer la vente de proximité (AMAP, produits locaux Gamme Vert...)
- ⇒ Plus globalement, soutenir les initiatives de diversification d'activité (élevage, énergie,...)
- ⇒ Maintenir les réseaux et les structures d'accompagnement tout en renouvelant les leaders

FICHE PATRIMOINE ET TOURISME

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire riche en termes de patrimoine historique, culturel et gastronomique (souvent méconnu > le Pithiviers, le safran à Boynes,...) • De nombreux (statistiquement inexact) monuments historiques inscrits et classés sur le territoire • Une offre d'hébergements touristiques (gîtes ruraux, Gîtes de France) importante — en augmentation • Un programme européen LEADER + qui avait pour objectif la valorisation de toutes les richesses du territoire et a permis de créer un réseau • Des élus soucieux de la préservation de leur patrimoine (avec l'appui du Syndicat de Pays, du Conseil Général,...) • La Route du Blé qui permet de valoriser le territoire par le biais de différentes manifestations • Château de Chamerolles : principal pôle de fréquentation touristique mais non perçu comme patrimoine local (peu accessible pour les locaux) • Yèvre-le-Châtel, un des plus « beau village de France » et le seul du Loiret • Des paysages variés, source de développement touristique • Un golf à Augerville-la-rivière 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de politique touristique globale à l'échelle du territoire et de promotion active • Une valorisation et communication faible des atouts et richesses du territoire (chambres d'hôtes, gîtes, camping...): nécessité d'aller chercher l'information • Politique encore méconnue ou pas assez développée par un interlocuteur évident comme office de pôle (rôle des communautés de communes) • Un réseau « leader + » peu actif • L'office du tourisme de Pithiviers est porté par une association aux moyens trop limités • Des aménagements limités pour les campings cars • Besoin d'avoir recours à la voiture pour la visite du territoire • Pas de fêtes uniques à l'échelle du Pays (mutualisation) • Pas assez d'hôtels • Certains patrimoines peu accessibles au public (tarifs préférentiels ?) • Le musée de Pithiviers est fermé depuis trop longtemps • Absence de mise en réseau des circuits de randonnée • Manque de petits circuits de randonnée et de mise en valeur du patrimoine paysager et des rivières (l'Œuf)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire rural proche de l'Île de France, pouvant attirer des urbains en recherche de week-end à la campagne • L'existence de produits locaux à valoriser • Des circuits de randonnée balisés • Potentialité du tourisme d'affaire : besoins de salles de conférences, hébergement adapté, séminaires... (proximité de la Cosmetic Valley) • Association « Connaissance et sauvegarde du Patrimoine » (dont le travail est à valoriser) • Possibilité de prise de compétence tourisme par les Com'com (sous le volet économique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une urbanisation qui risque de standardiser la culture et de faire perdre l'identité rurale. • Restriction des fonds publics préjudiciable à la préservation du patrimoine • Un secteur porté par des associations avec une diminution de l'implication des bénévoles

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE PATRIMOINE ET LE TOURISME

- ⇒ **Coordonner la valorisation du patrimoine et l'offre touristique** pour proposer une offre globale à l'échelle du territoire pour les potentiels visiteurs

- ⇒ **Développer des campagnes et outils de communication** pour faire connaître les richesses et atouts du territoire, notamment à destination des régions urbaines proches.

- ⇒ **Développer le tourisme d'affaire et le tourisme vert**

- ⇒ **Encourager le tourisme industriel et agricole**

Compte-rendu atelier « Environnement et aménagement »

Mardi 14 Juin 2013 – 9 h



Crédit photo : Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Remarques, compléments et corrections formulées par les participants sur le pré-diagnostic pour la thématique « environnement et aménagement »

FICHE URBANISME et ORGANISATION DE L'ESPACE	
<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Pays • Un nombre de documents d'urbanisme locaux en augmentation • Quelques documents d'urbanisme qui se distinguent : un PLU Intercommunal à la CC du Bellegardois et un PLU AEU de Coudray • Un Programme de Rénovation Urbaine sur le quartier Saint Aignan à Pithiviers > Résidentialisation • Le 1% Paysage et développement de l'A19 > terminé • Recrutement par le Pays d'un chef projet développement durable et Urbanisme • Paysage existant • Grande ressource que constitue le réseau d'élus communaux : cet échelon de proximité favorise le développement des nouveautés et évite les dérives. Lien très positif avec la population • Représentation à la CDCEA du Pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Une hétérogénéité de documents d'urbanisme locaux (voire une absence pour certaines communes) • Peu de programmes locaux d'amélioration de l'habitat ou de valorisation patrimoniale et architecturale en cours • Pas assez de PLUI • Un nombre de Plans Communaux de Sauvegarde insuffisant • Pas assez de communication sur les possibilités et les réussites locales • Pas de réflexion sur la qualité du bâti sur certaines opérations d'aménagement et de lotissement
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> • L'opération Cœur de Village, opportunité de revitalisation des centres bourgs et de création de logements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Une périurbanisation à maîtriser > consommation des terres agricoles et naturelles

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'URBANISME ET L'ORGANISATION DE L'ESPACE

- ⇒ Poursuivre le développement des **documents d'urbanisme locaux en PLUI**
- ⇒ **Maîtriser l'urbanisation, sans trop consommer les espaces agricoles et naturels**
- ⇒ Inciter à la **valorisation des zones urbaines et centres bourgs**

FICHE TRANSPORTS ET MOBILITE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La proximité immédiate des grandes villes (Orléans > 1h, Paris > 1h30) Le terme « proximité » est-il approprié ? • Un carrefour entre plusieurs axes de circulation, routiers (A19, A77, A10 ...) et fluviaux (Seine, Loire) stratégiques • Une localisation stratégique pour une attractivité renforcée • Des infrastructures de transport sur ou à proximité du territoire (A19, infrastructures à Orléans (à 50 km...)) • Un bon réseau routier desservant Pithiviers • Un réseau de transport à la demande proposant deux formules et étant accessibles aux personnes handicapées • Des sentiers de randonnée (GR, PR,...) et un sentier pédagogique en développement • Le Conseil Général a adapté son offre de service entre les pôles centraux et les chefs lieu de canton avec un tarif attractif y compris pour les déplacements domicile/travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire propice à l'utilisation des véhicules individuels • Des transports en commun peu optimaux en dehors d'une utilisation scolaire : répartition inégale des lignes de bus sur le territoire, amplitudes horaires courtes, etc. • Une difficulté pour les déplacements transversaux en transport en commun • Faible densité de la population • Faiblesse des opportunités de travail sur le Nord Loiret • Réseau « liaisons douces » à développer • Peu d'espaces réservés aux deux roues • Equipement inexistant pour le stationnement deux roues
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une incitation départementale au covoiturage, qui reste à développer ! • Une desserte RER pour Paris à optimiser et / ou la réouverture de la ligne vers Orléans • Une ligne de fret en cours de réhabilitation • Développement des véhicules électriques 	<ul style="list-style-type: none"> • La précarité énergétique • Risque d'augmentation du chômage lié à l'augmentation du coût du transport (éloignement entre lieu de travail et le lieu de résidence) • Trafic toujours important de camions (en raison du coût de l'autoroute)

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE TRANSPORT ET LA MOBILITE

- ⇒ S'appuyer sur la **proximité des grandes villes** (Orléans, Montargis, Etampes,...) et la présence d'axes stratégiques pour soutenir et renforcer l'attractivité du territoire
- ⇒ Développer des **alternatives à la voiture individuelle** :
 - Optimiser le **réseau de transports en commun** et faciliter les liaisons avec le RER
 - Inciter au covoiturage et proposer les **infrastructures adéquates**
- ⇒ Poursuivre les études sur la **réhabilitation** de la ligne SNCF pour le trafic de voyageurs **entre Orléans et Pithiviers**

FICHE LOGEMENT	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une forte proportion de ménages propriétaires : une accession facile à la propriété • Un parc locatif peu tendu : une offre suffisante • Une prise en compte des préoccupations environnementales par les principaux bailleurs du territoire. • Espaces disponibles pour la construction ; sans contraintes topographiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Une faible part de logements sociaux en milieu rural mais c'est le contraire en milieu urbain • Une faible part de petits logements • Un taux de vacance élevé • Un parc immobilier relativement ancien : fortement consommateur d'énergie (perte de valeur car insuffisamment isolé et peu tourné vers des énergies renouvelables) • Peu de plans locaux habitat sur le territoire • Pas de résidences avec services pour les personnes âgées • Moins d'attrance pour les logements collectifs • Pas assez de logement pour les « PMR », personnes à mobilité réduite, et de MARPA (maison d'accueil rurale pour les personnes âgées) • Forte proportion de ménages propriétaires qui ne sont pas forcément en mesure d'assumer un investissement pour la rénovation énergétique du logement
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un projet d'écoquartier en cours sur Pithiviers • Un contrat de Pays qui prévoit le soutien aux initiatives de développement d'outils territoriaux (Plans locaux d'urbanisme et SCOT). • La RT 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Un engouement pour les logements individuels de grande taille : risque d'étalement urbain. • Un parc de logement qui s'adapte peu aux évolutions démographiques et structurelles de la population • Augmentation du coût du logement (RT 2012) • Une population nouvelle d'Ile de France qui arrive et risque de faire monter les prix de l'immobilier

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE LOGEMENT

- ⇒ Développer la connaissance du territoire en matière de **logement indigne** (système de veille ou d'observation)
- ⇒ Eviter **l'étalement urbain** et les constructions en périphérie en encourageant des politiques de densification du territoire
- ⇒ Encourager **la rénovation et l'amélioration thermique** des vieux logements et leur **adaptation au vieillissement de la population.**
- ⇒ Adapter **le logement aux évolutions démographiques et structurelles de la population**
- ⇒ Mieux **répartir l'offre de logements sociaux**
- ⇒ **Communiquer sur les aides nécessaires à la rénovation**

FICHE PAYSAGE ET BIODIVERSITE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire peu urbanisé aux espaces naturels encore relativement préservés • Plusieurs sites classés ou protégés (ZNIEFF, Natura 2000, Biotope) permettant une valorisation et une préservation des espaces naturels remarquables • Animation Natura 2000 portée par le Pays • Programme LEADER + (valorisation des richesses naturelles) achevé > il n'est donc plus un atout > mais il a impulsé des actions qui perdurent • Il existe une obligation d'établir une charte paysagère en amont de réalisation des projets d'aménagement (zone d'activités...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des constructions ou infrastructures pouvant menacer la biodiversité (A19...) • L'absence d'observatoire de la biodiversité ou autre structure de vigilance • Le manque d'entretien des espaces naturels sensibles (reboisement des pelouses calcaire par exemple) • Couverture incomplète du Pays en PLU /PLUI • Des constructions anarchiques sont observées sans tenir compte du bâti ancien ou très éloignés des bourgs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un SCOT qui impose la préservation des espaces naturels aux documents d'urbanisme locaux • Une étude Trame Verte et Bleue en cours en cohérence avec le Schéma de Cohérence Ecologique Régional • SAGE (inventaire des zones humides) • Observatoire de la biodiversité régional • PPRI Essonne, approuvé, PCS en cours • Les chasseurs et les agriculteurs sont associés dans la création d'espaces mellifères et la plantation de haies pour la préservation des espèces • Des aménagements spécifiques ont été réalisés sur l'A19 (passage pour grands gibiers, poteaux pour les oiseaux, bassins,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une agriculture intensive susceptible d'appauvrir la biodiversité sur le territoire ou de la modifier • Parcellaire des zones naturelles > émiettement • Le développement de l'urbanisation comme facteur de fragilisation de la biodiversité • Espèces invasives • La prolifération de certains gibiers constitue une menace

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITE

- ⇒ Développer des **outils pour la vigilance et l'observation** de la biodiversité sur le territoire
- ⇒ Veiller à la **préservation des zones naturelles** remarquables
- ⇒ Etudier les **impacts des infrastructures** type A19 sur la biodiversité **en vérifiant que les mesures compensatoires liées au projet ont un réel effet**
- ⇒ Si les problématiques d'urbanisation ne sont pas majeures à l'échelle du Pays actuellement, veiller cependant à **maîtriser l'urbanisation** des villes-centres et éviter l'étalement urbain pour préserver les paysages
- ⇒ **Encourager la plantation de haies bocagères le long des parcelles agricoles**

FICHE EAU	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des masses d'eau souterraines importantes (calcaire de Beauce-Brie et Champigny) Depuis longtemps un syndicat de Pays dynamique et moteur sur les problématiques de l'eau (Contrats avec l'Agence de l'Eau, la Région et le Conseil Régional) • Des acteurs qui travaillent en partenariat • La multiplication des stations d'assainissement collectif et des dispositifs autonomes • Des actions de sensibilisation mises en place par le Pays et ses partenaires (notamment habitant et jeune public) • La qualité des annexes hydrauliques • La présence d'espèces patrimoniales (telles que l'écrevisse à pattes blanches) • Une animation locale • Interconnexions de l'Alimentation en Eau Potable existantes • Des syndicats de rivières engagés • Trois des huit communautés de communes se sont engagées sur la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (Contrat Global) • Un bassin d'alimentation de captage 	<ul style="list-style-type: none"> • Un état écologique, chimique, quantitatif des eaux souterraines et de surface médiocre • Pas d'inventaire des zones humides sur l'ensemble du territoire (uniquement de manière ponctuelle sur les secteurs Natura 2000) mais en réflexion • Multiplicité des opérateurs d'eau et de l'assainissement • Peu d'exutoire pour les rejets d'eaux pluviales et assainies (fragiles lorsqu'ils existent) • La déclaration de forage, puits...ne représentent pas la réalité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un domaine de plus en plus réglementé et encadré, des documents avec des objectifs clairs, permettant de tendre vers une amélioration progressive de la qualité de l'eau • Les études d'interconnexion du réseau AEP • Se référer, utiliser et appliquer les outils mis en place par le Pays dans ce domaine • Développement de l'usage de l'eau pluviale dans l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> • Des eaux d'alimentation polluées par les nitrates et pesticides, les produits industriels, les produits phytosanitaires (impacts potentiels sur la santé des consommateurs à long terme) + matières organiques + drainages agricoles • Fortes / multiplicité pressions des prélèvements (agricole, industrie, domestique) • Les conséquences sur les rejets professionnels (industries, métiers de bouche..) ne sont pas mesurées

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'EAU

- ⇒ Améliorer la **qualité des eaux souterraines et de surface**
- ⇒ **Poursuivre la sensibilisation les agriculteurs, industriels et particuliers** aux impacts de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau
- ⇒ Poursuivre les efforts de **suivi et surveillance de la qualité** de l'eau
- ⇒ Poursuivre la création et ou la **mise aux normes de dispositifs d'épuration des eaux usées collectifs ou individuels**
- ⇒ **Encourager les communes à mettre en œuvre les démarches « 0 phyto »**
- ⇒ **Encourager le développement de l'usage de l'eau pluviale dans l'habitat**

FICHE DECHETS	
<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Un volume de déchets ménagers en baisse au profit d'une hausse des déchets recyclés et d'une hausse des volumes déposés en déchetterie : vers des meilleures pratiques de tri ? • Un réseau de déchetteries bien réparties sur le territoire • Une valorisation énergétique des déchets ménagers • Une valorisation organique des déchets et la distribution de composteurs pour les particuliers et les écoles • Des actions de sensibilisation par les deux syndicats de gestion des déchets • Une association d'insertion (TRIaction) valorise le tri des produits recyclables • Les déchetteries peuvent accueillir indifféremment, depuis peu, les professionnels et les particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de démarche connue concernant le compostage collectif • Capacité trop limitée des déchetteries et horaires restrictifs • Pas de structure pour le recyclage des gravats • Difficulté de tri dans les immeubles collectifs • Difficulté de collecter les poubelles des habitations secondaires • La communication n'est pas forcément adaptée et surtout pour les écoles. Il n'y a pas toujours de lien entre la sensibilisation et la réalité du tri dans les écoles, collèges, lycées et ALSH. • Il serait nécessaire de mieux communiquer sur les consignes de tri • Peu de communication sur la réduction des déchets • Il n'existe pas de ramassage des déchets verts pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer • Pas de collecte de déchets spéciaux (amiante par exemple) ou point d'apport pour les particuliers
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Un programme local de prévention des déchets mis en œuvre par le SITOMAP • Développer des actions de valorisation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'une redevance incitative pourrait générer des dépôts sauvages dans la nature • Décharges sauvages notamment pour les déchets spéciaux (amiante)

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LES DECHETS

- ⇒ Atteindre les **objectifs fixés par le programme local de prévention lorsqu'il existe > Mise en place d'un programme local de prévention sur les communes du SITOMAP**
- ⇒ Réduire les **déchets à la source**
- ⇒ Poursuivre la **sensibilisation sur le tri et la valorisation organique individuelle / collectif**
- ⇒ Penser au **recyclage des gravats et déchets spéciaux**
- ⇒ **Amélioration de l'accès et de la signalétique aux déchetteries**

FICHE ENERGIE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un dynamisme en matière d'innovation et de diversification des sources d'énergie (Ce n'est qu'un début qu'il faudrait encourager et porter à connaissance) • Un Pôle d'Excellence Rurale axé sur l'énergie : Filière bois, géothermie, éoliennes, photovoltaïque pour les collectivités et les entreprises mais aussi à l'échelle individuelle • Parcs Eoliens importants et en cours de développement • Présence d'un fournisseur local d'énergie qui diversifie l'origine de sa production (SICAP) • Les bailleurs sociaux s'engagent et investissent pour l'isolation des logements (SIAE / LOGEM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une faible connaissance et prise en compte des situations de précarité énergétique • L'absence de suivi des actions engagées au titre du contrat de Pays • Des constructions avec des matériaux peu efficaces en matière d'énergie
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Des documents-cadre à l'échelle régionale et départementale • Des acteurs moteurs sur le territoire (SIDESUP...) • Un territoire ayant un fort potentiel de développement des énergies renouvelables (biomasse, éolien) • Un contrat de Pays qui prend en compte les problématiques énergétiques • Projet de méthaniseur à Escrennes • La région Centre sensibilise les citoyens à ces problématiques et lance des appels à projet dans ce domaine • L'Espace Info Energie de l'ADIL permet d'obtenir des renseignements sur les différentes possibilités en matière d'économie d'énergie • Des aides financières sont possibles via l'ADEME, la Région et l'ANAH 	<ul style="list-style-type: none"> • Des logements potentiellement énergivores pouvant accroître la facture énergétique des ménages et le risque de situations de précarité énergétique (risque qui s'accroît) • Risques liés à la facture des carburants induisant des risques sur l'emploi. Les trajets entre résidence et lieu de travail vont coûter de plus en plus cher. • Recyclage des produits > panneaux solaires, éoliennes,...

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ENERGIE

- ⇒ Utiliser le **potentiel de développement d'énergies de substitution** du territoire
- ⇒ Multiplier les **incitations aux opérations innovantes** en matière d'énergie (actions témoins et concrètes)
- ⇒ Aller plus loin dans la prise en compte des **problématiques d'efficacité énergétique** et de **précarité énergétique**
- ⇒ **Améliorer les connaissances sur la vulnérabilité énergétique du territoire (transport et chauffage pour les particuliers)**

FICHE RISQUES / NUISANCES ET QUALITE DE L'AIR	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une association de surveillance et d'information sur la qualité de l'air • Une bonne qualité de l'air et des émissions de GES modérées malgré la proximité de l'Île de France • Plan de Prévention des Risques Technologique en cours (ISOCHEM, ARGOS) • Exercices réguliers sur les sites ci-dessus avec tous les services concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des risques technologiques liés à la présence d'industries à risque (2 Seveso seuil haut, silos à enjeux très importants...) • Des transports de matières dangereuses (gaz naturel et axes routiers) • Des axes routiers générateurs de nuisances modérées • Territoire touché par le risque d'argile • Pas de point de mesure permanent de la qualité de l'air • Territoire agricole > utilisation de produits phytosanitaires • On ne connaît pas les modes de chauffage des particuliers (énergie, âge,...) qui induisent des émissions possibles de particules et de GES • Pas d'information sur l'air
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Peu de risques naturels majeurs sur le Pays • Le centre de valorisation énergétique, moderne, dispose d'une technologie poussée notamment en matière de traitement des fumées • Mise en œuvre des Plans Communaux de Sauvegarde • Mise en œuvre des Plans de Prévention du Bruit 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques zones à risque (modéré) d'inondation et de mouvements de terrain • Les communes proches de la forêt d'Orléans disposent de terrain argileux, ce qui rend sensible les immeubles en cas de sécheresse

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LES RISQUES, LES NUISANCES ET LA QUALITE DE L'AIR

- ⇒ **Diminuer le trafic routier** afin de diminuer les nuisances sonores.
- ⇒ Avoir **conscience et une bonne connaissance** des risques existants, aussi modérés qu'ils soient, rester vigilant, et s'assurer de l'existence et la **mise à jour des systèmes de prévention et de protection.**
- ⇒ **Maintenir une bonne qualité de l'air** et éviter l'augmentation des émissions de GES

Compte-rendu atelier « Cadre de vie et services à la population »

Mardi 14 Juin 2013 – 14 h



Crédit photo : Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Remarques, compléments et corrections formulées par les participants sur le pré-diagnostic pour la thématique « Cadre de vie et services à la population »

FICHE PETITE ENFANCE ET ENFANCE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats avec la CAF en soutien aux politiques de l'enfance > La CAF est un des principaux prestataires • Une coordination intercommunale des politiques de l'enfance > application de la politique enfance jeunesse par la création de points d'accueil • Des structures de loisirs en développement dans les communes rurales par le biais de regroupement de communes • Création d'accueils périscolaires, dont certains en lien avec la réforme des rythmes scolaires (Pithiviers et Boynes par exemple) • Existence de RAM (réseau d'assistantes maternelles), lieux d'accueil Parents-enfants (Pithiviers, Dadonville, Malesherbes,...) • Consultations PMI sur les différents cantons • Importance du réseau d'assistantes maternelles mais des difficultés sont constatées pour remplir les places 	<ul style="list-style-type: none"> • Une répartition inégale des structures petite enfance • Des rythmes d'accueil différents dans les ALSH selon les cantons et les périodes. • Inexistence d'un service « nounou à domicile des parents » • Inexistence d'un réseau structuré de « baby Sitter » • Absence de structures d'accueil collectif pour enfants maltraités sur les territoires (structures collectives sur Orléans). Les enfants sont confiés (lorsqu'il y a de la place) chez des assistantes familiales. • Lieux d'écoute à développer sur beaucoup de communes • L'absence de moyens de locomotion peut faire obstacle à un suivi à la maison départementale de Pithiviers • Peu de crèches sur le territoire • Capacité d'accueil d'enfants de moins de 3 ans réduite • Pas de réactivité sur la garde d'enfants pour les parents travaillant en intérim
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une crèche communautaire multi-accueil en cours de construction à Pithiviers • La Maison de l'Enfance à Malesherbes en fin de construction • Regroupement des assistantes maternelles au sein de RAM • La création d'une crèche inter-entreprises à Malesherbes 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte tendance à la baisse de financement • Isolement des parents • Baisse de natalité (chômage, déménagement...)

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE

- ⇒ **Développer les structures et les services** en direction de la petite enfance et l'enfance
- ⇒ **Harmoniser sur les communes les temps d'accueil en ALSH sur l'année**
- ⇒ **Créer des offres de service de type « nounou à domicile » « réseau baby-sitter »**
- ⇒ **Mener une réflexion sur la création d'une structure d'accueil avec hébergement destinée à l'enfance maltraitée**
- ⇒ **Développer sur le territoire des lieux d'écoute parents/enfants**

FICHE JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des dispositifs d'accompagnement des jeunes (PIJ, Mission Locale du Pithiverais) • Il existe un CIO et l'inspection académique sur le territoire • Une diversité d'offres de formation à côté de l'enseignement « purement général » exemples : lycée agricole, lycée hôtelier, CFA agricole,... • Une pluralité des disciplines enseignées • Toutes les communautés de communes ont un service jeunesse (à vérifier pour Bellegarde, CCBG et Plateau Beauce...) • Il existe des structures de loisirs sans hébergement au minimum sur tous les chefs-lieux de cantons • Nombreuses opportunités sur les activités sportives • Présence d'une MFR à Vrigny 	<ul style="list-style-type: none"> • Un enseignement supérieur et une offre de formation quasi inexistantes • Transports non adaptés aux déplacements des jeunes en formation, en recherche d'un emploi et pour des activités de loisirs • Absence de formations adaptées aux exigences d'emploi actuelles et aux nouveaux métiers • Disparité d'offres sur l'accueil des centres de loisirs sans hébergement • Seulement 2 PIJ ; Pithiviers et Malesherbes • Insuffisance de structures de type Maison de jeunes ou associations des jeunes sur le territoire • 1 conseil municipal des jeunes sur le territoire > importance de prendre en compte la parole des jeunes • Une communication inadaptée pour informer les jeunes • Manque d'hébergement temporaire pour les jeunes (exemple ; stagiaire)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau collège à l'étude à Pithiviers dans le cadre de la construction d'un écoquartier (attention au lieu > mixité des jeunes collégiens dans le Pays) • Des agglomérations proches pour poursuivre les études après le secondaire • Mise en place d'un BTS logistique à la rentrée 2013 • Mise en place d'un forum de l'alternance 	<ul style="list-style-type: none"> • Des équipements saturés : équipements extrascolaire, enseignement secondaire... • Des difficultés croissantes chez les jeunes (échec scolaire, chômage,...) entraînant une précarisation précoce • Désertification des jeunes > sortir du territoire pour mener son projet de vie

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA JEUNESSE ET L'ENSEIGNEMENT

- ⇒ Poursuivre le développement et **renforcer les dispositifs d'accompagnement des jeunes**
- ⇒ **Attirer et conserver les jeunes sur le territoire** (ce qui peut passer par le développement de centres de formation ou l'accès aux études supérieures des agglomérations proches par des transports en commun adaptés)
- ⇒ **Développer les équipements extrascolaires** et renforcer l'offre d'enseignement secondaire
- ⇒ **Créer une offre de formation post bac**
- ⇒ **Rapprocher l'enseignement et les entreprises**
- ⇒ **Impliquer les jeunes dans la vie locale sur des thèmes qui les concernent**

FICHE SOLIDARITE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • 3 Communautés de communes qui proposent des services sociaux intercommunaux • Des associations et CCAS des communes qui proposent des activités pour les personnes âgées afin de lutter contre l'isolement et promouvoir le lien intergénérationnel ; elles restent néanmoins ponctuelles sur le volet intergénérationnel • L'association IMANIS qui accueille les personnes en situation d'exclusion • Les activités proposées par les centres sociaux • Bonne connaissance des dispositifs du territoire par les partenaires qui travaillent en réseau • Un réseau d'échanges et de savoirs à Pithiviers qui crée du lien • Les associations caritatives (resto du cœur, secours catholique, secours populaire) qui proposent des aides alimentaires, financières, des bons « carburant », des activités pour les plus démunis • 4 structures d'insertion par l'économie qui se sont développées pour les personnes éloignées de l'emploi • La Maison du département propose un accompagnement sur tous les aspects de solidarité • Une pension de famille portée par IMANIS en fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Une absence de données partagées à l'échelle du territoire rendant difficile l'appréhension des situations sociales sur le territoire : précarité, accueil des gens du voyage,... • Manque d'aide alimentaire en période estivale, notamment à Pithiviers et Beauce la Rolande • Une seule épicerie sociale (Malesherbes) sur le territoire • Manque d'information sur les initiatives mises en place autour du thème « intergénérationnel » notamment avec le public scolaire. • Pas de projets « intergénérationnels » sur le logement et pas de projet d'échanges de service • Question : est-ce que les informations sur les dispositifs existants sont suffisamment connues des familles ?
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de diversification des activités par les différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque et baisse des financements, menace de réduction des sources de financement public • Accroissement de la précarité • Augmentation de l'écart économique social entre les différentes catégories de la population

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA SOLIDARITE

- ⇒ Améliorer la connaissance relative à la **situation sociale des habitants** du territoire
- ⇒ Soutenir les initiatives d'insertion par l'activité économique (clauses dans les marchés publics, développement de l'insertion par l'activité économique,...)
- ⇒ Palier à l'accroissement de la paupérisation
- ⇒ Renforcer les accueils mixant les différents publics (sortir de la logique des dispositifs et éviter la stigmatisation des publics)
- ⇒ Favoriser les initiatives collectives par la diffusion d'information
- ⇒ Créer du lien social entre les habitants en favorisant la création d'association
- ⇒ Mutualiser les pratiques professionnelles d'intervention auprès des usagers

FICHE SANTE, PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	
<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Des associations et CCAS des communes qui proposent des activités de loisirs pour les personnes âgées afin de lutter contre l'isolement et promouvoir le lien intergénérationnel ; elles restent néanmoins ponctuelles sur le volet intergénérationnel • Un développement des services et des types d'accueils pour les personnes handicapées mentales ces dernières années, mais qui reste à élargir • Un service de Transport à la demande du Département accessible aux PMR, et une mise en conformité en cours concernant les transports en communs • Un service de transport intercommunal à destination des personnes âgées • Présence de CAP emploi • Présence d'associations des amis de la maison de retraite • Présence d'un CLIC à Pithiviers et une coordination gérontologique à Beaune-la-Rolande • Présence de MARPA (Sermaise, Chilleurs-aux-bois, Nesploy) • Un accueil Alzheimer à Pithiviers • Un ESAT (les Cèdres) • Présence du Centre de Chantaloup • Présence d'un Centre médico-psychologique et Centre Médico Psycho Pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les CCAS des communes proposent principalement des aides et des conseils aux personnes âgées • Des structures d'hébergement pour personnes âgées au maximum de leur capacité d'accueil • Une répartition inéquitable et une coordination complexe en matière de maintien de service à domicile mises en évidence dans le schéma de services 2005 et dans le diagnostic du SCOT en 2007 • Une faible densité en offre de services de proximité dans le domaine de la santé, marquée par de fortes disparités territoriales (manque de médecins généralistes, soins spécialisés, faible nombre d'infrastructures hospitalières, inégale répartition des gardes,...) • Présence de CAP emploi mais les temps de présence sur le territoire sont insuffisants • Manque de place à l'ESAT • Absence de la famille comme pièce maitresse d'accueil • Manque de diffusion d'information sur l'accompagnement proposé pour les personnes handicapées • Manque de formation pour acquérir des compétences <p style="color: red;">Point d'attention des participants : Définition incomplète de « handicap » d'origine multiple (physique et mental) ?</p>
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Des maisons de santé pluridisciplinaires en projet (à Beaune-la-Rolande et à Bellegarde et Boiscommun) • Proximité du Centre Hospitalier d'Orléans • Réflexion sur l'extension de l'intervention de l'Association pour l'Ecoute et l'Accueil en Addictologie et Toxicomanies hors Pithiviers • Respect des normes de construction impliquant l'accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation de la population et vieillissement impliquant une croissance des besoins de santé • Désertification médicale • Toute la problématique est reversée sur la collectivité qui ne peut plus se substituer au noyau familial • Si on ne connaît pas l'offre, on ne peut pas chercher et proposer des solutions

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA SANTE, LES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

- ⇒ Répondre aux problématiques de densité et de disparité territoriale de l'offre de santé
- ⇒ Répondre aux enjeux relatifs au vieillissement de la population et aux besoins qu'il implique
- ⇒ Clarifier et coordonner les services de maintien à domicile pour un service optimisé et lisible à l'échelle du Pays.
- ⇒ Mutualiser les moyens et les informations pour aider les familles ayant une personne handicapée à charge
- ⇒ Recréer de la solidarité intergénérationnelle
- ⇒ En général, les besoins et les attentes réels sont-ils clairement quantifiées, connus,.. ?

Compte-rendu atelier « Culture, loisirs, tourisme et patrimoine »

Mardi 14 Juin 2013 – 14 h



Crédit photo : Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Remarques, compléments et corrections formulées par les participants sur le pré-diagnostic pour la thématique « Culture, loisirs, tourisme et patrimoine »

FICHE INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des communautés de communes proposant une information complète à destination de leurs administrés • Des agendas 21 communaux et projets ponctuels ayant introduit la participation citoyenne • Une enveloppe financière réservée au THD dans le Contrat Régional • Des communes qui informent régulièrement leurs citoyens par leur site internet, leur bulletin, lettres et la distribution des comptes rendus du conseil municipal. • Des communes qui organisent des réunions publiques, voire des consultations sur certains projets • Des associations fortement impliquées dans la vie locale • Une presse locale en milieu rural avec un taux de pénétration important • Des fêtes des voisins qui se multiplient • Des cérémonies d'accueil des nouveaux habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Des petites communes peu communicantes auprès des citoyens > A relativiser, la communication entre les citoyens est encore naturelle • Une participation citoyenne peu répandue en dehors d'initiatives ponctuelles • Eloignement géographique en milieu rural qui limite les déplacements pour certains donc les contacts et les échanges • Certains secteurs restent en zone blanche (Haut Débit et des difficultés de réception téléphonique...) • La presse locale est davantage tournée vers le compte-rendu que vers la promotion des initiatives culturelles.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne couverture des réseaux internet et de téléphonie pouvant être le socle du développement de services liés aux TIC • Les populations nouvelles forcent à diffuser des informations et à se reposer des questions sur la participation citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Une population croissante qui se désintéresse de la vie locale (nuance > qui met du temps à s'intéresser à la vie locale)

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

- ⇒ **Développer les TIC** pour renforcer l'attractivité du territoire et diminuer l'isolement des villages ruraux
- ⇒ **Renforcer la communication** auprès des habitants (exemple de la CC du Beaunois qui héberge les sites Internet des communes)
- ⇒ **Multiplier les initiatives de participation** citoyenne.
- ⇒ **Donner plus souvent la parole aux jeunes générations**

FICHE SPORT, LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Bellegarde, Commune la plus sportive en 2006 (sur quels critères ?) • Une prise de compétence de certaines Communautés de communes en matière de construction et d'entretien d'équipements sportifs et culturels • Deux des équipements sportifs accessibles pour tous (où ?) • Une vie associative souvent intense avec de multiples propositions à la population (comités des fêtes, club du 3ème âge, associations sportives et culturelles,...) • Nombreux circuits de randonnées qui suscitent la participation et la création d'associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Un niveau d'équipement sportif et culturel qui reste modeste parfois insuffisant (faiblesse moins pertinente pour les équipements sportifs) • Des communes sans équipements sportifs • Une distance relativement importante d'accès aux équipements sportifs pour les communes non équipées (11,4 km) qui entraînent des déplacements • La pratique du cyclisme (randonnée et courses) est en baisse
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des pratiques sportives : de nouvelles sections s'ouvrent grâce à des animateurs dynamiques et compétents 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement des pratiques sportives nécessite d'adapter les équipements pour éviter le manque de créneaux dans les salles • Difficulté de trouver des bénévoles pour l'encadrement

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE SPORT, LES LOISIRS ET LA VIE ASSOCIATIVE

- ⇒ Equilibrer et coordonner l'offre d'équipements culturels et sportifs sur le territoire
- ⇒ Assurer la transversalité de la vie associative intercommunale, transgénérationnelle et transmodale
- ⇒ Ouvrir les associations les unes aux autres et leur faciliter un développement commun
- ⇒ Etablir un planning des manifestations culturelles à l'échelle du Pays

FICHE CULTURE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une prise de compétence de certaines Communautés de communes en matière de construction et d'entretien d'équipements sportifs et culturels • Des écoles de musique intercommunales • Une polarité en termes d'équipements et d'activités culturelles sur l'agglomération de Pithiviers (le mot n'est pas bon, même si on le comprend et l'affirmation n'est que partiellement exacte (Grand Ecrin, Théâtre des Minuits,...)). • Une première base de stratégie culturelle réalisée à l'échelle du Pays par l'intermédiaire du Programme Leader+ <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un soutien pour la promotion de la communication des différentes activités et manifestations ✓ Une première démarche de programmation culturelle à l'échelle du Pays ✓ Le soutien et le développement d'initiatives culturelles ✓ La sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel ✓ La route du blé • L'enrichissement du pôle culturel de Pithiviers • Présence d'une troupe de comédiens installés à la Neuville sur Essonne : le Théâtre des Minuits (C'est une réussite exemplaire : une troupe qui vit ensemble, conçoit et rédige ses spectacles, et travaille sur la valorisation patrimoniale, avec la création d'un plan paysager) • Des associations musicales, orchestres, chorales • La médiathèque de Pithiviers • Des bibliothèques municipales • Des saisons culturelles (Pithiviers et Malesherbes) attrayantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Un niveau d'équipement sportif et culturel modeste limité • Une stratégie culturelle qui reste à structurer et à consolider <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une charte culturelle qui n'a pas abouti ✓ Convaincre les acteurs culturels de l'intérêt de développer une communication pour leurs manifestations ✓ Une programmation culturelle à améliorer ✓ Un manque de cohérence dans les manifestations de la route du blé (mais création d'un fil rouge à partir de 2012) <p style="color: green; font-style: italic;">Toutes les critiques sont justifiées, elles montrent le chemin à suivre pour structurer la démarche culturelle, sans dirigisme...</p>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles salles culturelles à Sermaises ou autres (Boësses, projet à Briarres-sur-Essonne,...) • L'attractivité de l'offre culturelle du pôle orléanais • Financement régional des PACT (en l'état, c'est une opportunité non encore saisie pour l'essentiel) • Présence d'artistes sur le territoire (sculpteurs,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Individualisation de la consommation culturelle (consoles, internet,...) • L'attractivité de l'offre culturelle du pôle orléanais est aussi une menace comme Paris, Fontainebleau, Nemours...qui attirent des spectateurs

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA CULTURE

- ⇒ Poursuivre le **développement** **Construire** une **stratégie culturelle territoriale**
- ⇒ Construire un réseau culturel à partir des relations existantes entre acteurs et d'un état des lieux (équipements, moyens, lieux,...)
- ⇒ Construire l'identité culturelle du Pays pour le 21^e siècle (transgénérationnelle et transculturelle)

FICHE PATRIMOINE ET TOURISME	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire riche en termes de patrimoine historique, culturel et gastronomique (souvent méconnu > le Pithiviers, le safran à Boynes,...) • De nombreux (statistiquement inexact) monuments historiques inscrits et classés sur le territoire • Une offre d'hébergements touristiques (gîtes ruraux, Gîtes de France) importante en augmentation • Un programme européen LEADER + qui avait pour objectif la valorisation de toutes les richesses du territoire et a permis de créer un réseau • Des élus soucieux de la préservation de leur patrimoine (avec l'appui du Syndicat de Pays, du Conseil Général,...) • La Route du Blé qui permet de valoriser le territoire par le biais de différentes manifestations • Château de Chamerolles : principal pôle de fréquentation touristique mais non perçu comme patrimoine local (peu accessible pour les locaux) • Yèvre-le-Châtel, un des plus « beau village de France » et le seul du Loiret • Des paysages variés, source de développement touristique • Un golf à Augerville-la-rivière 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de politique touristique globale à l'échelle du territoire et de promotion active • Une valorisation et communication faible des atouts et richesses du territoire (chambres d'hôtes, gîtes, camping...) : nécessité d'aller chercher l'information • Politique encore méconnue ou pas assez développée par un interlocuteur évident comme office de pôle (rôle des communautés de communes) • Un réseau « leader + » peu actif • L'office du tourisme de Pithiviers est porté par une association aux moyens trop limités • Des aménagements limités pour les campings cars • Besoin d'avoir recours à la voiture pour la visite du territoire • Pas de fêtes uniques à l'échelle du Pays (mutualisation) • Pas assez d'hôtels • Certains patrimoines peu accessibles au public (tarifs préférentiels ?) • Le musée de Pithiviers est fermé depuis trop longtemps • Absence de mise en réseau des circuits de randonnée • Manque de petits circuits de randonnée et de mise en valeur du patrimoine paysager et des rivières (l'Œuf)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire rural proche de l'Île de France, pouvant attirer des urbains en recherche de week-end à la campagne • L'existence de produits locaux à valoriser • Des circuits de randonnée balisés • Potentialité du tourisme d'affaire : besoins de salles de conférences, hébergement adapté, séminaires... (proximité de la Cosmetic Valley) • Association « Connaissance et sauvegarde du Patrimoine » (dont le travail est à valoriser) • Possibilité de prise de compétence tourisme par les Com'com (sous le volet économique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une urbanisation qui risque de standardiser la culture et de faire perdre l'identité rurale. • Restriction des fonds publics préjudiciable à la préservation du patrimoine • Un secteur porté par des associations avec une diminution de l'implication des bénévoles

ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE PATRIMOINE ET LE TOURISME

- ⇒ **Coordonner la valorisation du patrimoine et l'offre touristique** pour proposer une offre globale à l'échelle du territoire pour les potentiels visiteurs
- ⇒ **Développer des campagnes et outils de communication** pour faire connaître les richesses et atouts du territoire, notamment à destination des régions urbaines proches.
- ⇒ **Développer le tourisme d'affaire et le tourisme vert**
- ⇒ **Encourager le tourisme industriel et agricole**